

INTERVENTION DE PIERRE MAUROY, LORS DE L'INAUGURATION
DE L'EXPOSITION SUR LE QUARTIER DU FAUBOURG DE BETHUNE

LE 9 JANVIER 1983

- - - - -

Mesdames, Messieurs,

Il y a 18 mois maintenant, je participais à
l'installation de l'un de nos derniers nés en matière
de Conseil de Quartier, celui du Baubourg de Béthune.

Est-ce un bienfait de l'expérience des autres
Conseils de Quartier?

Est-ce la dimension bien équilibrée du quartier?

Est-ce un choix particulièrement judicieux des
représentants du quartier?

Toujours est-il qu'il est de fait que l'un des
derniers nés s'est montré l'un des plus entreprenants et
l'un des plus efficaces de nos Conseils de Quartier.

Et pourtant, les problèmes étaient ardues et la

composition même du quartier présentait des difficultés structurelles.

Juxtaposition d'un habitat ancien avec des H.L.M. des secteurs dits industrialisés, coupure très forte du périphérique et du Boulevard extérieur, insuffisance des équipements, voilà des éléments qui n'étaient pas de nature à nous rendre et à vous rendre la tâche facile.

Et pourtant, que de chemin parcouru en quelques années. Permettez-moi d'en rappeler les principaux éléments :

-La Création d'une mairie de Quartier, d'un Conseil de Quartier a été le catalyseur d'une conscience de quartier très forte, encore renforcée par les nombreux équipements créés depuis 6 ans.

En effet, après que les H.L.M. aient montré la voie de la décentralisation par l'installation d'un bureau de gestion au rez-de-chaussée d'un immeuble, nous avons utilisé le même système pour faire, à moindre frais, une mairie de Quartier, spacieuse et fonctionnelle. La méthode a porté d'autres fruits, puisque le Commissariat de Quartier sera réalisé dans les mêmes conditions.

Qu'a t-il pu être réclamé ce Commissariat !
A chacune de nos visites dans le quartier, c'était la

première revendication a être exprimée.

Il a fallu Mai 1981 pour que l'Etat nous donne les moyens en personnel pour permettre l'ouverture de Commissariats dans chaque Quartier, et le Faubourg de Béthune figurait au premier rang de nos demandes.

C'est aujourd'hui chose presque faite et à la fin du premier trimestre, les personnels pourront prendre possession de leurs nouveaux locaux.

Ce n'est qu'un premier pas car notre souhait est que ce Commissariat soit ouvert la nuit ; aussi après avoir tiré les enseignements d'expériences menées par ailleurs, nous verrons s'il est possible d'ouvrir celui du Faubourg de Béthune, la nuit.

Et puis, comme lorsqu'on a lancé une idée, d'autres s'enchaînent très vite. A peine la Mairie était-elle installée, à peine le Commissariat de Police était décidé au moins sur le principe qu'une nouvelle idée a germé au sein de ce Conseil, celle d'une maison de Quartier.

Et de s'engager dans de multiples réunions, discussion pour définir un programme, après consultation des utilisateurs futurs. Le tout donne un ensemble très important et propre à satisfaire tous les besoins socio-

culturels du quartier.

Seulement l'addition de ces demandes, surtout lorsqu'on les affine et qu'on les confronte aux "normes" fait que le projet est surdimensionné et bien évidemment trop coûteux, pas seulement en construction mais surtout en fonctionnement.

Mais je fais confiance au réalisme et au bon sens des Conseillers de Quartier pour améliorer sensiblement le premier avant projet surtout en chassant les double emploi, et en le rendant plus conforme aux besoins exprimés par la population.

En tout état de cause nous avons la ferme volonté de réaliser ce projet, et j'en confirme aujourd'hui l'engagement solennel.

Outre ces réalisations, le quartier s'est aussi enrichi d'équipements sportifs importants. Je rappellerai pour mémoire, le terrain d'entraînement de l'Avenue Verhaeren, aménagé sur un terrain appartenant à l'Administration des Impôts, autrefois en friche, et encore le terrain de la rue du Chevalier de l'Espinard.

Enfin, je n'oublierai pas l'une des plus belles réalisations de ces dernières années, le stade Léo Lagrange, dont la piste a été entièrement refaite, ainsi que l'éclairage, le tout désormais protégé par la présence

d'un concierge installé dans l'une des 4 maisons construites par l'Office. d'H.L.M. de LILLE.

Bientôt cet ensemble sportif de première importance, sera conforté par la construction de courts de tennis couverts, dont l'adjudication a eu lieu récemment, et dont le chantier commencera effectivement au printemps.

Par ailleurs, un soin tout particulier a été porté à l'amélioration de l'environnement.

Suppression des décharges sauvages, aménagement des friches, réaménagement des aires de jeux anciennes, clôture des terrains vagues, aménagement de petites aires de verdure, la liste des réalisations récentes dans le domaine des espaces verts est impressionnante. Je demande à chacun de faire un petit effort de mémoire et de se rappeler les abords du boulevard périphérique, ou certains terrains vagues de la rue du Faubourg de Béthune pour s'en convaincre.

Certes tout n'est pas terminé, il reste à faire, il reste à réaménager toutes les aires de jeux du groupe Concorde, il reste à aménager la butte qui longe le boulevard périphérique. Je signale à ce sujet qu'un groupe d'architectes a été lauréat d'un concours en présentant un projet de chauffage solaire du groupe Concorde, par l'implantation de panneaux solaire sur cette butte. C'est

un vieux projet que j'avais caressé lorsque j'étais Président de l'Office d'H.L.M., peut être pourrions nous maintenant le mener à bien.

Mais l'environnement c'est aussi la voirie, les trottoirs, l'éclairage public. Dans ce domaine les réalisations sont à la mesure des problèmes.

Chacun connaît les péripéties du classement dans le domaine public des voies du Groupe Concorde. Le problème a enfin été solutionné, les voiries refaites dans leur quasi totalité, les trottoirs, les parkings et l'éclairage public.

Facteur de confort mais aussi de sécurité, ce réaménagement a provoqué des effets négatifs car on roule tellement bien dans le groupe Concorde maintenant, qu'on y roule trop vite. Nous prendrons à cet égard les mesures de police qui s'imposent pour que les engins respectent les limitations de vitesse imposées par la circulation en milieu urbain.

Nous avons promis une Ville plus humaine, cela commence par un habitat plus humain.

Dans ce domaine aussi les réalisations sont importantes. Réhabilitation des H.L.M. de l'Office Départemental, rénovation totale du Groupe Finlande, rénovation des H.L.M. Concorde maintenant engagée, construction de

nouveaux logements sociaux, construction de logements privés, voilà le bilan imposant des réalisations dans le domaine de l'habitat.

Mais quelques problèmes demeurent : le premier, mis en évidence par le dernier recensement, c'est la dépopulation du secteur. En effet, bien qu'aucun immeuble n'ait été démoli, bien qu'aucune opération de rénovation ne soit engagée, bien qu'on ne relève qu'un nombre infime de logements inoccupés, il se trouve que le Faubourg de Béthune est, des quartiers de Lille, celui qui a perdu le plus de population en pourcentage (25 %). Comment expliquer ce phénomène autrement que par ce que l'on appelle le deserrement, c'est à dire le fait que les habitants souhaitent davantage de confort, davantage de surface, vivent moins nombreux dans les logements. Le départ des enfants ne se traduit pas par un déménagement et là où vivaient 4 à 6 personnes, avec le temps, il n'en reste que 2

Nous avons été vigilants, mais par ailleurs nous ne pouvons ignorer et lutter contre ce phénomène qui traduit simplement, je le répète, un besoin de confort accru de la part des usagers.

Que l'on cesse d'y voir une fuite ou un désintéressement quelconque pour la Ville, l'exemple du Faubourg de Béthune est là pour en témoigner.

Le second, c'est celui des courées en cités in-

salubres qui demeurent dans le quartier. Le Conseil de Quartier a, à cet égard, effectué un travail très riche et très intéressant en ce qui concerne la Cité Thomas.

Nous avons la volonté de lutter contre l'insupportable, contre un habitat d'un autre âge. Vous savez ce que l'O.R.S.U.C.O.M.N., ce que la Ville, ce que l'Office d'H.L.M. ont fait pour détruire l'habitat insalubre. Les gros ilots d'insalubrité ont été attaqués, il reste maintenant à résorber quelques ilots plus petits, plus dispersés.

Vous savez les pesanteurs, les réticences de certains, vous savez aussi les difficultés à convaincre les familles de quitter une cité vétuste et dangereuse pour un habitat plus moderne. Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés et de l'appui du Conseil de Quartier, pour expliquer, pour convaincre, pour chasser le mythe d'une certaine qualité de vie dans les courées.

Le troisième enfin concerne le Groupe d'H.L.M. de la Rue Verhaeren :

J'avais promis il y a quelques années que ce groupe serait réhabilité et les appartements revendus à leur locataire. Cette promesse n'est pas tenue à ce jour. Je dois m'en expliquer. Nous avons dû reculer devant la réhabilitation car elle était beaucoup trop coûteuse et risquait de déboucher sur des hausses de loyer insupportables pour les personnes modestes qui y demeurent.

Mais c'est un dossier qu'avec l'expérience de réhabilitation et revente des 400 maisons, nous allons reprendre et je l'espère mener à bien. Nous avons longtemps refusé l'idée d'une vente des logements H.L.M. anciennes à leurs locataires, mais les circonstances économiques actuelles qui rendent très difficile l'accession à la propriété pour les plus modestes, le vieillissement accéléré du patrimoine H.L.M. par manque d'intérêt de la part des locataires, nous conduisent à réviser notre position.

Depuis plusieurs années déjà je prône la revente par l'Office de ses logements les plus anciens à ses locataires. Des dispositions nouvelles sont à l'étude par le Gouvernement qui devraient favoriser l'accession à la propriété des locataires H.L.M.

Ce tableau est certes incomplet, il est simplement le reflet de la volonté municipale de rendre vivant et agréable un quartier dont la caractéristique géographique ne prédisposait pas à une harmonie parfaite. Nous y avons beaucoup réalisé ces dernières années, mais rien n'est jamais fini dans le domaine de l'aménagement et la Ville.

Je compte sur la collaboration de tous, et en particulier des Elus du Quartier et du Conseil de Quartier pour nous aider, par leur grande connaissance de la réalité quotidienne, à poursuivre un aménagement harmonieux.

FAUBOURG DE BETHUNE

Autoroute
A25
DUNKERQUE

- 1977
- 1978
- 1979
- 1980
- 1981
- 1982

RN41

Nouveau

